

## Qu'est-ce qui figure sur notre programme?

### Au Canada

- Pour faire échec à l'ALENA, au PSP et à l'ACIMMD, les réseaux de lutte contre le libre-échange au Canada, au Québec, au Mexique et aux États-Unis conjuguent leurs efforts pour concevoir une stratégie trinationale qui comporte des garanties relatives aux droits de la personne ainsi que la reconnaissance de la primauté des droits des personnes aux soins de santé, à l'alimentation, à l'éducation et à l'emploi.
- Le secteur populaire donne suite à la résolution adoptée en septembre 2006 par le Comité permanent du commerce international du Parlement qui demande que soient diffusés immédiatement les textes utilisés dans les négociations sur le « libre-échange », qui sont actuellement en cours entre le Canada et quatre pays de l'Amérique centrale.
- La société civile en Amérique du Nord fait pression pour faire adopter une nouvelle démarche en matière de commerce qui soit fondée sur des délibérations démocratiques et libres, où les considérations sociales l'emportent sur les gains économiques.

### En Amérique du Sud

- La mobilisation à grande échelle du secteur populaire a permis de porter au pouvoir de nouveaux gouvernements qui essaient de contrer la domination traditionnelle des États-Unis dans leur région. Dans le cadre de cette stratégie, ils ont convenu de créer la **Communauté des nations sud-américaines**.
- Plusieurs gouvernements ont proposé des solutions de remplacement du modèle commercial. Pour vous renseigner sur le « **Traité commercial des peuples** » de la **Bolivie** et l'« **Alternative bolivarienne pour les Amériques** » du **Venezuela**, veuillez consulter la fiche d'information de Common Frontiers : « Sortir des sentiers battus : comment remplacer le libre-échange ».



Common Frontiers est un réseau d'organismes de différents secteurs qui œuvrent dans les Amériques pour résister au libre-échange et concevoir des solutions de remplacement du libre-échange.  
[www.commonfrontiers.ca](http://www.commonfrontiers.ca)

#### Ce que vous pouvez faire

- Porter attention à ce que nos gouvernements et chefs d'entreprise proposent et élire des dirigeants et dirigeantes qui lutteront pour la souveraineté canadienne.
- Faire pression sur les gouvernements à tous les paliers pour qu'ils utilisent leur pouvoir d'achat pour créer et maintenir des emplois locaux et raffermir les marchés nationaux.
- Vous mobiliser pour la réunion des « trois amis » du PSP qui se tiendra au Canada en août, dans le cadre de laquelle Bush et Calderon rencontreront le premier ministre.
- Soutenir les usines dirigées par les travailleuses et travailleurs dans les Amériques, <http://market.the-workingworld.org/>
- Vous renseigner. Visiter les sites Web suivants pour en apprendre davantage : [www.rqic.alternatives.ca](http://www.rqic.alternatives.ca); [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca); [www.kairoscanada.org](http://www.kairoscanada.org)

COMMON CANADA  
FRONTIERS



## Le « libre-échange » à la croisée des chemins

### Vous rappelez-vous?

... les élections en 1988 où trois Canadiens et Canadiennes sur cinq ont voté pour un parti qui s'opposait à la signature de l'accord de « libre-échange » avec les États-Unis, mais le gouvernement conservateur a ratifié l'accord tout de même.

... les élections en 1993 où les électeurs et électrices ont porté au pouvoir un gouvernement libéral qui avait promis des changements majeurs de l'ALENA négocié avec les États-Unis et le Mexique, puis a changé de cap pour rapidement ratifier l'ALENA après avoir reçu quelques assurances vagues de Washington.

Après plus de dix ans de « libre-échange », le gouvernement a ignoré les appels lancés pour entreprendre l'examen de l'ALENA. À notre avis, cet examen est essentiel... voici pourquoi.

### L'ALENA ne fonctionne pas

- Les accords de « libre-échange » ne concernent pas l'échange d'un produit contre un autre de façon que les deux pays en cause bénéficient. Plutôt, ces accords visent à protéger les droits des investisseurs tout en limitant le pouvoir des gouvernements. Donc, ce sont les bénéfices des entreprises et non les besoins des personnes qui dictent les décisions relatives au « libre-échange ».
- Au lieu de créer des emplois plus nombreux et meilleurs tel que promis, l'ALENA a donné lieu à plus d'emplois à temps partiel ainsi qu'à la réduction des salaires et des avantages sociaux.
- Depuis la ratification de l'ALENA, notre économie est deux fois plus tributaire des États-Unis. Plus des quatre cinquièmes de nos exportations sont maintenant destinées aux États-Unis, et les ressources premières comptent pour une proportion plus importante des recettes d'exportation comparativement aux produits finis. Nous sommes rétrogradés à notre ancien statut de « bûcherons et porteurs d'eau »...
- On avait promis que notre modèle social ne serait pas menacé. Mais les budgets propices au « libre-échange » ont réduit les prestations d'assurance-emploi (AE), la Sécurité de la vieillesse et les transferts aux provinces pour les soins de santé et l'éducation.
- Les agriculteurs et agricultrices au Canada gagnent un revenu équivalent à celui dans les années 1930 et ils peuvent s'attendre à de nouvelles difficultés car le gouvernement a l'intention d'abolir la Commission canadienne du blé.
- Les cultivateurs et cultivatrices de maïs au Mexique ont été les plus touchés par l'ALENA, car les États-Unis inondent leur marché non protégé de maïs subventionné, obligeant 2 millions de producteurs ruraux à quitter leur terre. On s'attend à ce que 650 000 Mexicains et Mexicaines émigrent aux États-Unis en 2007 à la recherche d'un emploi.

### Le Canada a baissé les bras en ce qui concerne le bois d'œuvre résineux

Le Canada a ratifié l'ALENA afin de garantir des créneaux sur le marché américain pour des produits précis, comme le bois d'œuvre résineux. Toutefois, pendant plus d'une décennie, les États-Unis ont tâché tant bien que mal d'empêcher les importations canadiennes de bois d'œuvre. En invoquant les règles de l'ALENA, le Canada a remporté un nombre de décisions juridiques qui auraient dû mettre fin au différend. Mais les États-Unis ont fait fi des décisions. Finalement, le Canada a obtenu un règlement en 2006, en vertu duquel les États-Unis doivent rembourser seulement 80 % des 5 milliards de dollars recueillis en droits, et ils conservent les 20 % restants. De plus, l'entente limite la quantité de bois d'œuvre canadien qui peut être importé aux États-Unis.

Cette entente montre que le modèle du « libre-échange » ne fonctionne pas entre des partenaires inégaux, le parti plus faible est toujours le perdant. Les États-Unis ont constamment ignoré les accords juridiques qu'ils ont signés lorsque ceux-ci sont contraires à leurs intérêts.

### Quoi qu'il en soit, le gouvernement canadien refuse de rouvrir l'ALENA

Jusqu'à présent, le gouvernement canadien refuse d'évaluer les incidences de l'ALENA sur les Canadiennes et Canadiens depuis 1994. Il n'a pas prêté oreille aux voies de plus en plus pressantes qui demandent de soumettre l'ALENA aux délibérations du Parlement ainsi qu'à un examen public. Durant la crise du bois d'œuvre, initialement Ottawa ne mâchait pas ses mots. Mais lorsque le gouvernement Harper s'est rendu compte que le public canadien commençait à remettre en question la valeur de l'ALENA, non seulement est-il revenu sur sa position face aux pressions des États-Unis, mais il a fait des pieds et des mains pour nous assurer que tout revenait à la « normale ». Mais comme l'a si bien dit le chanteur Bruce Cockburn, ce qui cloche avec la normale, c'est que ça finit toujours par empirer.

### Les entreprises veulent plutôt monter d'un cran le « libre-échange »

Le 23 mars 2005, les chefs d'État canadien, mexicain et américain ont annoncé le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), nouveau programme visant à accélérer le processus d'« intégration » de l'Amérique du Nord. Un an plus tard, les trois chefs d'État ont donné aux grandes entreprises ce qu'elles avaient demandé en créant le Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC), comptant dix PDG de chacun des trois pays. L'entente avec le CNAC accorde aux grandes entreprises un accès exclusif aux hauts fonctionnaires chargés des pourparlers liés au PSP, contournant les assemblées législatives et la société civile dans les trois pays.

Depuis le 11 septembre 2001, les PDG et les investisseurs canadiens ont dissimulé leur campagne visant à accroître l'intégration avec les États-Unis sous le prétexte de la sécurité nationale. Les entreprises et les élites politiques peuvent ainsi user de manipulations concernant la crainte de « l'autre » pour implanter la notion de « périmètre » commun afin de se protéger contre le terrorisme. Entre-temps, derrière ce périmètre, les autres obstacles au « libre-échange » peuvent être supprimés. (Pour obtenir un complément d'information sur le PSP, consultez la fiche d'information de *Common Frontiers* : *L'intégration en catimini : Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité*)

### Quels autres éléments figurent au programme de « libre-échange » du Canada?

Plus d'une décennie après la mise en œuvre de l'ALENA et dans la foulée du récent avortement de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), le gouvernement du Canada a donné une toute autre orientation à son programme de « libre-échange ».

- Le Canada continue de promouvoir les intérêts des pays riches de l'hémisphère Nord lors des négociations à l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**.
- Bien que les pourparlers à l'OMC soient actuellement en suspens, le Canada a décidé de donner suite à des **accords bilatéraux de « libre-échange »** avec des pays dont l'économie est moins développée. Le Canada est actuellement en pourparlers secrets avec le Guatemala, Salvador, le Honduras et le Nicaragua. La Colombie a aussi été pressentie et le Pérou est considéré comme un candidat futur. On remarque cependant l'absence flagrante de considérations relatives aux droits de la personne et de la promotion des programmes de développement communautaire dans les négociations avec des pays qui ont connu de nombreux conflits civils et catastrophes naturelles.
- Maintenant, place aux **accords de « libre-échange » provinciaux...** En avril 2006, est intervenu l'**« Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (ACIMMD)** entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. Cet accord représente un assaut massif à la capacité des gouvernements actuels et futurs de la C.-B. et de l'Alberta à servir l'intérêt public. Les autres provinces peuvent se joindre à l'ACIMMD en tout temps, ce que le gouvernement conservateur fédéral compte soutenir vigoureusement.



### Coup d'œil sur l'ACIMMD

- L'Accord a été ratifié par la C.-B. et l'Alberta et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2007. D'autres provinces peuvent devenir signataires.
- Interdit globalement toute mesure publique qui vise à restreindre ou à limiter le commerce, l'investissement ou la mobilité de la main-d'œuvre.
- Adopte une définition très large de gouvernement, qui englobe les municipalités, les conseils scolaires ainsi que les organismes de santé et de services sociaux.
- Comprend la disposition la plus pernicieuse de l'ALENA, selon laquelle les entreprises peuvent contester les politiques officielles en recourant à l'arbitrage.
- Accroît l'importance des droits des investisseurs étrangers qui peuvent être visés par l'ALENA.